

## FICHE PROGRAMME

<b>Référence Programme ANDPC</b>	<b>10401800005</b>
<b>Titre du programme</b>	Les consultations obligatoires de l'enfant de 0 à 4 ans, contenu, outils de dépistage.
<b>Catégorie professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Médecine Générale</li> <li>➤ Pédiatrie</li> </ul>
<b>Orientations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Médecin spécialisé en médecine générale :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi du développement de l'enfant, dépistage et prévention primaire.</li> </ul> </li> <li>➤ <b>Médecin spécialisé en pédiatrie :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention et dépistage chez l'enfant des troubles du développement psychomoteur (troubles psychiques, troubles du langage et des apprentissages, retard psychomoteur, handicap, troubles déficitaires de l'attention / hyperactivité (TDAH), troubles envahissants du développement (TED)).</li> </ul> </li> </ul>
<b>Méthodes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Pédagogique ou cognitive :</b> Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...).</li> </ul>
<b>Mode d'exercice du participant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Libéraux</li> <li>➤ Salariés en centres de santé conventionnés</li> <li>➤ Autres salariés (y compris hospitaliers)</li> </ul>
<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 jours, soit 14 heures de présentiel.</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p><b>Objectifs généraux.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser les étapes du développement neuromoteur de l'enfant de 0 à 4 ans.</li> <li>• Utiliser les tests de dépistage auditifs et visuels utilisable au cabinet.</li> <li>• Connaître les étapes de développement du langage oral et de la communication.</li> </ul> <p><b>Objectif pédagogique par demi-journée.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Première demi-journée : examen de l'enfant de 9 mois</li> <li>• Identifier le calendrier des acquisitions psychomotrices de 9 mois</li> <li>• S'approprier l'examen du neuvième mois au niveau moteur et sensoriel</li> </ul> <p><b>Deuxième demi-journée : examen de l'enfant de 24 mois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le calendrier des acquisitions psychomotrices à 24 mois</li> <li>• S'approprier l'examen du vingt-quatrième mois au niveau de la communication, moteur et sensoriel (visuel et auditif).</li> <li>• Utiliser le test de repérage des troubles de la communications ( M CHAT)</li> </ul> <p><b>Troisième demi-journée : examen de l'enfant de 36 mois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le calendrier des acquisitions psychomotrices à 36 mois</li> <li>• Préciser les acquisitions langagières à 36 mois.</li> <li>• S'approprier l'examen du trente-sixième mois au niveau psychomoteur et sensoriel (visuel et auditif).</li> </ul> <p><b>Quatrième demi-journée : examen de l'enfant de 4 ans</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer les acquisitions du développement psychomoteur de l'enfant de 4 ans</li> <li>• Caractériser les acquis du langage oral à 4 ans.</li> <li>• Réaliser un repérage des anomalies du langage oral de 4 ans.</li> </ul>
<b>Pré requis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>
<b>Résumé</b>	<p>Trois de examens font l'objet d'une revalorisation tarifaire dans la convention médicale de 2016( COE examen sdu huitième jours , neuvième mois et vingt quatrième mois) .</p> <p>Ce programme de DPC vise à permettre un dépistage des retards de développement, des troubles du langage et de la communication, des troubles de l'audition et de la vision dans le cadre des examens prévus dans le carnet de santé à 2 mois , 4 mois , 9 mois, 24 mois, 36 mois, et 4 ans</p> <p>La ROSP appliquée aux missions des médecins traitants des moins de 16 ans depuis le 01/01/17 comporte des indicateurs de prévention portant notamment sur le dépistage des troubles sensoriels avant 1 an et des apprentissages(dépistage de troubles du langage pour les enfants de 3 à 5 ans).</p> <p>À l'issue de la formation le participant sera en capacité de réaliser en totalité les examens du carnet de santé de 9 mois, 24 mois, 36 mois et 4 ans.</p>
<b>Nombre d'étapes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1</li> </ul>
<b>Concepteur du programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dr Dominique GIRARDON</li> </ul>
<b>Nombre de participant maxi par session :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 47</li> </ul>